

Séance extraordinaire du 6 juin 2019

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 16 h 00 le 6 juin 2019 en la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Daniel Monette :

Messieurs Michel Charron, conseiller district 5
 Pierre Deschênes, conseiller au district 4
 Éric Deslongchamps, conseiller au district 1
 Jean-Pierre Cholette, conseiller au district 2

Absent : Michel Dubé, conseiller au district 3

Monsieur Mario Morin, directeur général adjoint, est également présent.

Neuf (9) citoyens sont également présents dans l'assistance.

Cette séance extraordinaire a été convoquée pour prendre en considération les sujets suivants :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Programme de financement PAFMAN
4. Adoption du second projet de règlement 753-4
5. Période de questions
6. Clôture de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 16 h 04, les membres du conseil municipal prennent place à la table des délibérations et monsieur Daniel Monette ouvre la séance après la constatation du quorum.

Tous les membres présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

147-06-2019

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après que monsieur le maire ait procédé à la lecture de l'ordre du jour et annoncé que le point 4 de celui-ci était reporté, sur proposition de monsieur le conseiller Pierre Deschênes, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Séance extraordinaire du 6 juin 2019

148-06-2019

PROGRAMME DE FINANCEMENT PAFMAN

Attendu que la municipalité a récemment fait procéder à une étude relative à la sécurité du barrage du Lac Jonc qui relève de sa compétence;

Attendu la mise sur pied du Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN);

Attendu que ce conseil entend déposer une demande d'aide financière dans le cadre dudit programme,

En conséquence, sur proposition de monsieur le conseiller Pierre Deschênes, il est unanimement résolu :

D'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière au Programme d'aide financière à la mise aux normes de barrages municipaux (PAFMAN) pour le volet 1 : « Réalisation d'une étude d'évaluation de la sécurité (EES) »;

D'autoriser madame Nanie Ayotte, technicienne en environnement ou monsieur Simon Leclerc, directeur général, à signer tous les documents afférents à cette demande.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond à quelques questions soulevées par les gens dans l'assistance.

149-06-2019

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de monsieur le conseiller Michel Charron, il est unanimement résolu de lever la séance à 16 h 21.

Daniel Monette
Maire

Mario Morin
Directeur général adjoint